

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

Commissariat à la Sécurité
Alimentaire (CSA)

Projet de Mobilisation des Initiatives
en matière de Sécurité Alimentaire
au Mali (PROMISAM)

REGION DE MOPTI
Cercle de Mopti
Commune rurale de Scoura

PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE RURALE DE SOCOURA

2006- 2010

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



Août 2006

PREMIERE PARTIE

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION.

1. Rappel de l'insécurité alimentaire du pays, de la commune

La sécurité alimentaire peut se définir comme l'accès durable et assuré pour tous les groupes et individus sociaux à la nourriture pour satisfaire le besoin alimentaire C'est aussi l'accès pour toute personne et à tout moment à une alimentation saine et suffisante pour mener une vie active en pleine santé (Banque mondiale)

La sécurité alimentaire renvoie à 4 piliers ou conditions pour être reconnue comme acquise ; ce sont :

- la disponibilité des aliments
- l'accès aux aliments
- l'utilisation des aliments
- la stabilité dans l'approvisionnement

La sécurité alimentaire au Mali est de tous les constats depuis plusieurs décennies entière Les sécheresses successives ont rendu précaires voire aléatoires les conditions de productions des céréales A cela, il faut ajouter les contraintes de sous équipements, d'accès aux terres et intrants, au crédit, aux actions des déprédateurs, à l'enclavement, aux mauvais état des pistes rurales, aux modes de productions extensifs, l'exode des jeunes

Les conséquences les plus perceptibles et directes sur la vie des ménages à tous les niveaux furent la hausse des prix des céréales

Un Commissariat à la Sécurité Alimentaire a été créé pour mettre en œuvre une stratégie nationale de sécurité alimentaire On peut citer entre autres actions de cette stratégie la création et l'approvisionnement de nouvelles banques de céréales dans les 703 communes du pays

2. Nécessité de l'élaboration d'un PSA

L'élaboration d'un Plan de Sécurité Alimentaire s'avère nécessaire en raison d'une part de la situation d'insécurité alimentaire qui prévaut dans la commune, et d'autre part par le fait que la planification et la mise en œuvre des objectifs et activités de sécurité alimentaire relèvent des responsabilités des collectivités territoriales et s'inscrivent dans la stratégie nationale du Mali en la matière ainsi que la loi d'orientation Agricole Elle doit permettre aux acteurs de la commune d'avoir une vision et des orientations claires ainsi que les outils et stratégies spécifiques et appropriés de réalisation de la sécurité alimentaire

3. Objectifs de l'exercice

Les objectifs visés à travers l'exercice sont :

- renforcer les capacités des élus et autres acteurs de la commune à élaborer un cadre de référence pour la lutte contre l'insécurité alimentaire ;
- favoriser la coordination et l'harmonisation des interventions en la matière ;
- faciliter le suivi évaluation des activités en matière de sécurité alimentaire ;
- aider la commune à prévenir ou minimiser les risques et calamités sur les conditions alimentaires des ménages

Dans la commune de Socoura, l'insécurité alimentaire en terme de disponibilité est établie au regard des besoins individuels de consommation estimés par la FAO à 255,5 kg par personne ; en fait la production moyenne réalisée en 1005 dans la commune est de l'ordre de 159,39 kg par personne soit un déficit de 96,11 kg/personne ; actuellement cette insécurité alimentaire survient surtout pendant la période de juin à novembre.

Elle a pour causes principales :

- les possessions limitées des terres
- les parasites,
- l'accès limité à la technologie améliorée
- les pertes après récoltes
- une fourniture insuffisante d'eau
- l'accès difficile aux marchés.

Toutes ces causes sont de nature à provoquer une rupture à l'accès aux aliments pour les populations. Les groupes les plus vulnérables sont les femmes, les enfants et les personnes âgées.

Les solutions à ce problème crucial sont l'élaboration du plan de sécurité alimentaire et la réalisation des activités prévues.

En terme d'accès et d'utilisation, si le problème de transport se pose moins, il en va différemment du pouvoir d'achat des ménages qui sont en majorité pauvre et loin du chef lieu de la commune qui abrite la seule banque de céréales ; l'utilisation est critique du point de vue de la qualité et de l'hygiène alimentaire dans la mesure où les ménages en particulier les femmes sont confrontées à l'analphabétisme, à l'insuffisance d'eau potable, l'insalubrité ne connaissent pas les normes de sécurité sanitaire des aliments préparés ou recueillis. En plus des problèmes de gestion de la banque de céréales existent aussi et affectent l'approvisionnement régulier.

II METHODOLOGIE D'ELABORATION DU PSA

Le processus d'élaboration du plan de développement de la commune a été itératif et participatif; il a connu donc plusieurs étapes conformément à la méthodologie et aux outils mis à disposition par le projet. Ces étapes sont

- la formation des acteurs

Elle a regroupé à Mopti les élus, les secrétaires généraux et les représentants du CCC, des ONGs et projets présents dans le cercle, l'administration et la coordination des associations féminines. Elle a permis aux participants de connaître et approfondir les concepts liés à la sécurité alimentaire, la politique et la stratégie nationale du Mali en matière de sécurité alimentaire, de se familiariser avec les outils d'élaboration d'un plan de sécurité alimentaire.

- la campagne d'information et de sensibilisation des populations à travers la radio, les moyens traditionnels, les missions d'information
- la tenue des journées de consultation intercommunautaires par lesquelles les élus et animateurs ont procédé avec les représentants des différents villages de la commune au recensement des atouts/ potentialités et ressources des communautés, l'identification des problèmes et des solutions aux problèmes de sécurité alimentaire,
- la tenue de l'atelier de planification qui a réuni les élus et les délégués des villages

- la restitution/validation du plan par les populations
- l'adoption du plan de sécurité alimentaire par le conseil communal

III. APERCU SUR LA COMMUNE

3.1 Historique

Créée à l'instar des autres communes rurales du Mali par la loi N° 96-059 du 4 novembre 1996, Socoura était un village de l'ex-arrondissement central de Mopti. Le territoire de la commune de Socoura faisait partie de l'Empire peulh du Macina pour ce qui est de sa zone inondée au temps de la Dina. Quant à sa zone exondée, il était sous la domination de Gueladio Hambodedio après la Dina. Ce village peulh fut créé vers 1800 par les peuls venus du royaume Massassi (Kayes). Socoura signifie « nouvelle maison »

3.2 Situation géographique

Créée à l'instar des autres communes rurales du Mali par la loi n 96/059 la commune de Socoura comprend 28 villages dont 14 en zone inondée et 14 en zone exondée avec comme chef lieu Socoura.

Elle couvre une superficie de : 945 km². Elle est limitée au nord par les communes de Fatoma et Kounari, au sud par celle de Sio, à l'Est par la commune de Lowol-Guéou et à l'ouest par les communes de Koubaye et Soye.

2.3 Organisation administrative

La commune se compose de 28 villages. La distance entre le chef lieu de commune (Socoura) au chef lieu de cercle Mopti est de 15 Km.

Elle est administrée par un conseil communal, organe délibérant de 23 membres qui a élit en son sein un organe exécutif composé du maire et de 3 adjoints. La composition politique du conseil communal est assez diversifiée à travers la représentation de 4 partis politiques et des indépendants.

3.4 Organisation institutionnelle

L'organisation institutionnelle repose sur le conseil communal et le bureau communal; des commissions de travail ont été créées pour animer les domaines des finances, de l'état civil, de l'environnement et de l'éducation et de la santé. La commune est représentée au sein du conseil de cercle par deux élus.

Les autres institutions ou services qui collaborent avec la commune sont l'administration à travers le sous préfet basé à Mopti, les services techniques de la santé, de l'éducation, de l'Agriculture, de l'élevage, de la conservation de la nature, de l'hydraulique, de la perception, de la protection des végétaux, le service de la Production et l'Industrie Animale et l'ANICT

Les ONGs et projets partenaires sont la NEF à travers le Centre de conseil communal, le Projet d'Appui à la Gouvernance Partagée (PGP) et le Projet d'Appui A la Réduction de la Pauvreté, le PROTOS (ONG Belge), le CRS, la Mission Catholique, le PACRM, Alliance Mission et l'Office Riz/PADER

IV SITUATION DE REFERENCE

4.1 Caractéristiques physiques

4.1.1. La superficie

La commune s'étend sur une superficie de 905 Km².

4.1.2. Le Climat

En raison de la situation de cette commune en zone sahélienne, son climat est de type aride. On y observe deux grandes saisons : une saison des pluies allant de Juillet à Septembre et une longue saison sèche qui va d'Octobre à Juin.

4.1.3. La pluviométrie

La moyenne pluviométrique annuelle, variable d'une année à une autre et généralement mal répartie, tourne autour de 350 à 400 mm. Le cumul pluviométrique de l'année 2004 est de 472,5 mm selon les données locales de L'ORM.

4.1.4. Les Sols

Les sols sont argileux, argilo- limoneux et surtout sableux et sablo- limoneux vers l'Est et le sud. Le problème de terre cultivable se pose avec acuité dans la zone exondée sur les collines et dans les vallons poussant les habitants à migrer vers la zone inondée à l'Ouest.

L'agriculture est l'une des principales activités de la commune. Elle est tributaire des aléas climatiques. Dans la commune on pratique deux types de cultures : les cultures sèches en zone exondée qui sont le mil, le sorgho, l'arachide, le niébé et le maïs ; en zone inondée c'est la culture du riz. Les cultures maraîchères représentent une portion très faible de l'espace cultivé. Une troisième zone d'activité importante existe, c'est le pâturage. La pêche de type surtout traditionnel aussi est pratiquée par des exploitants « amateurs » dont l'importance numérique et la production en baisse méritent une attention particulière

Les statistiques ci dessous sont fournies par les services techniques : la superficie cultivable est de 8 600 Ha pour une superficie cultivée de 8 330 Ha soit un **taux de mise en valeur de 97 %**. Compte tenu de l'occupation croissante des sols par les activités agropastorales, il y a une forte pression sur les ressources naturelles.

4.1.5. L'environnement naturel et humain

Les traits physiques dominants de la commune de Socoura sont caractérisés par sa situation à cheval entre une zone inondée latéritique avec un terrain argileux et la zone - Le paysage est de type sahélien ; le relief se caractérise par la prédominance des plaines surplombées de quelques plateaux. Elle occupe une position particulière au niveau des parcours de transhumance qui fait d'elle un passage obligé pour l'accès aux bourgoutières.

L'environnement humain est caractéristique de la coexistence de plusieurs ethnies et de la diversité culturelle ainsi que des échanges et relations induits se traduisant dans les mariages.

4.1.6 Hydrographie

-Les eaux souterraines :

Le taux de couverture est acceptable, Socoura est le seul village qui dispose une adduction d'eau potable. Suivant la situation zonale des villages, le niveau statique de l'eau est variable : en zone inondée. Il est de 6 mètres pour les puits et de 54 mètres pour les Forages. Ce niveau est supérieur à 10 mètres pour les puits et supérieur à 54 mètres pour les forages. L'effondrement des puits traditionnels est fréquent Pendant les périodes d'inondation les sols sont engorgés d'eau. L'absence d'eau dans les puits est constatée en avril-juin. Le mode de gestion des infrastructures hydrauliques est communautaire.

-Les eaux de surface :

La commune est arrosée dans sa partie inondée par les fleuves Niger et Bani. En plus on y note la présence de nombreuses mares en saison de pluie

4.2 Caractéristiques démographiques et sociales

4.2.1 La Population/densité

La population est estimée à 22 864 habitants selon les données du RACE 2001(DNSI 2001). Elle est répartie en **11 660 femmes et 12 204 hommes** et est essentiellement composée de : Peulh, Diawandos, Rimaibés, Bozos, Markas et Bambara.

Les mouvements migratoires se font vers l'Ouest sur Bamako et vers le sud sur la côte d'Ivoire a titre principal. Cependant les ressortissants de la commune se retrouvent un peu partout en Afrique et même en Europe .Les pays de destination sont la Guinée Bissau ,le Congo, la Guinée équatoriale, l'Espagne etc...

4.2.2. La répartition de la population

La population est inégalement répartie entre les villages ; on retiendra comme gros villages : Socoura (3022 hbts) Diondiori(1933 hbts), Djebitaka(1712 hbts) Tongorogo(1333 hbts) Nantaka (1309hbts) Fakarbe le plus petit village compte 123 habitants. Les autres villages de la commune ont une population comprise entre 300 et 1000 habitants.

Quand à la répartition de la population par age et sexe, elle fournit selon les estimation de la DRPSIAP-M base DNSI (RGPH 1998) les tendances évolutives à partir de 2006 jusqu'en 2010 dans le cercle de Mopti. Pour la commune de Socoura, la population totale connaîtra une croissance relative importante en passant de 22 864 habitants en 2001 à 33 185 habitants en 2010 soit une hausse de 10 321 ((45,14%).

Répartition de la population par sexe

Année	Population		Total
	Hommes	Femmes	
2006	14 796	15 014	29 810
2007	15 197	15 421	30 618
2008	15 608	15 839	31 447
2009	16 032	16 270	32 302
2010	16 471	16 714	33 185

En l'absence de données sur la répartition par age pour chaque commune, l'observation sur les projections du cercle indique une augmentation considérable de la tranche jeune de la population c'est-à-dire celle située entre 4 et 40 ans d'une part et le nombre plus élevé de jeunes femmes à par partir de 20 ans jusqu'à 44 ans.

4.2.4. Les principales ethnies et leurs occupations traditionnelles

La population est essentiellement composée de : Peulh, Diawandos, Rimaibés, Bozos, Markas et Bambara. Elle a comme activités traditionnelles : l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce.

4.3 Caractéristiques économiques

4.3.1 L'Agriculture

L'agriculture est tributaire des aléas climatiques (pluies et crues). La zone inondée qui constitue le potentiel agricole aménageable comprend trois parties : une partie dite submersion libre non aménagée, une partie de submersion contrôlée aménagée par l'ORM très dégradée, une partie de Bas fonds non aménagée.

Les paysans sont sous équipés. La pluviométrie 2004 est de 542,7 mm / an. Il y a deux modes d'accès à la terre par l'état dans les casiers ORM et les autorités coutumières. En zone exondée les Maladies phytosanitaires (plantes) au niveau de la commune sont le mildiou, et le charbon.

Dans les plaines rizicoles les maladies sont liées aux infestations par les nuisibles. Au niveau de la zone exondée c'est le domaine des cultures sèches. Les résidus sont utilisés pour renforcer l'alimentation du bétail. Certains champs sont affectés par le mildiou et le charbon.

Les cultures maraîchères sont réservées exclusivement aux femmes qui exploitent des aménagements très étroits et précaires, ce qui ne permet pas d'afficher des ambitions micro - économiques. Par rapport à la position stratégique de la commune, c'est à dire très proche du centre urbain de Mopti gros consommateur des produits maraîchers, le potentiel aménageable est inexploité et mal encadré.

La production agricole est déficitaire. Les compléments sont fournis par les marchés locaux

Les contraintes majeures recensées sont relatives :

- La mauvaise pluviométrie et la mauvaise crue ;
- Les pressions des éleveurs qui sont propriétaires des terres ;
- Au niveau de la riziculture, il y a insuffisance de semences de qualité ;
- Le faible rendement du riz 20 sacs de paddy à l'hectare ;
- Le sous équipement des exploitations agricoles ...

4.1.2. Elevage

Toutes les ethnies de la commune pratiquent l'élevage ; le type d'élevage extensif est le plus courant ; ce qui explique le départ des animaux une partie de l'année vers le bourgou.

La commune recèle d'énormes potentialités en matière d'élevage. L'existence de la variété zonale de pâturages (zone inondée et exondée) offre de meilleures conditions de développement de l'élevage. Fort de ces richesses, les autorités communales envisagent des actions pour renforcer les infrastructures existantes par la réalisation de nouveaux parcs de vaccination et la formation des vaccinateurs villageois.

La femme joue ici aussi un rôle important : la vente du lait et ses dérivés est surtout lui est réservée. Mais de plus en plus certaines femmes entreprennent des activités d'embouche ovine et même bovine.

Les contraintes sont nombreuses :

Malgré l'importance du cheptel, l'élevage reste tributaire aussi des aléas climatiques à cause de son caractère extensif.

-Le faible taux de couverture vaccinale animale

-Une faible proportion d'éleveurs pratique la complémentation alimentaire du bétail.

4.1.3. Pêche

Les mares et le fleuves Niger et le Bani sont les lieux de pêche dans lesquels il y a les espèces suivantes : les Tilapia, les Bagrus, les Labés, les Clarias, les Auchenoglanis, les Lates, Hydrocynus (les Tialpia sont exclusivement dans les mares).

Les organisations de pêche, qui travaillent dans le cadre de la promotion du secteur sont nombreuses ; l'encadrement reste faible malgré la présence d'une antenne du Service de la pêche au niveau de la commune.

L'implication des femmes est importante dans le secteur. Elles assurent les négociations et les transactions avec les commerçants d'une part et d'autre part elles font les opérations de tri après la pêche et décident de la répartition des produits et de leur transformation.

Principales contraintes à ce niveau: Faiblesse de la production halieutique due principalement a la faiblesse des crues et au manque d'équipements.

4.1.4. Cueillette et Exploitation forestière

Elle est pratiquée par les femmes dans le domaine forestier et concerne les feuilles et fruits des arbres comme le baobab, l'acacia albida, le tamarinier ainsi que le bois de chauffe.

En matière de gestion des ressources forestières, malgré la mise en place de brigades de surveillance dans les villages, l'exploitation demeure de type incontrôlé.

Les femmes pratiquent les activités domestiques et agricoles. A coté de cela, il faut signaler la cueillette, le petit commerce et le jardinage qu'elles pratiquent grâce aux nombreuses sources d'eau de la commune et à l'appui des partenaires au développement surtout.

4.1.7 Transport et communication

En matière de transport et communication, les axes routiers, la commune est traversée par la RN5, RN 15 et la RN16 qui la relie aux grands centres comme Mopti, Bamako et Gao. Cependant les pistes intérieures sont difficilement praticables en saison des pluies.

Socoura est couverte par les réseaux téléphoniques de la Sotelma et d'IKATEL ; elle capte facilement toutes les stations de radio locales et l'ORTM.

4.4. Caractéristiques socio- économiques et culturelles

4.4.1 Secteurs sociaux

Les secteurs sociaux qui regroupent essentiellement la Santé, l'éducation et l'hydraulique font l'objet d'attention particulière de la part des autorités communales; Respectivement 62% et 100% des populations ont accès aux centres de santé, respectivement à moins de 5Km et 15Km. Cette performance est due surtout à la proximité de la commune avec Mopti.

Dans le domaine de l'éducation, les principaux indicateurs sont encourageants : taux de scolarisation 74,75 % contre 73% envisagé par le PRODEC au niveau national en 2010 ; Taux de fréquentation scolaire : 90,31% ; taux de scolarisation des filles : 57,80% ; taux de fréquentation des filles : 80%

En Hydraulique, le taux de couverture des besoins en eau potable est acceptable : 78,46%. Cependant, Socoura est le seul village qui dispose d'une adduction d'eau potable. Suivant la situation zonale des villages, le niveau statique de l'eau est variable : en zone inondée. Il est de 6 mètres pour les puits et de 54 mètres pour les forages. Ce niveau est supérieur à 10 mètres pour les puits et supérieur à 54 mètres pour les forages.

4.4.3 Etat de la sécurité alimentaire

La couverture alimentaire est déficitaire si l'on se réfère à la norme FAO qui est de 265 kg/personne par an de ration alimentaire par rapport à la production annuelle de céréales dans la commune estimée 3 644 375 kg en 2004 soit en moyenne à 437,5 kg/ha (dont 450 kg/ha pour le mil, 450 kg/ha pour le riz, 500 kg/ha pour le sorgho et 350 pour le maïs pour une superficie totale emblavée de 8330 ha). En fait la répartition de cette production entre les 22 864 habitants de la commune correspond à 159,39 kg par personne par an soit un manque de - 96,11 kg/personne.

En ce qui concerne le marché des céréales, le prix moyen pratiqué sur les deux marchés est de 150 F/kg ; ce qui revient à 15 000 FCFA le sac de 100 kg de mil. L'approvisionnement est effectué sur place avec les commerçants transporteurs qui desservent la commune les jours de foire et sur le marché de Fatoma, Konna et/ou Mopti. La stratégie mise en place par l'Etat et la commune pour assurer la disponibilité et l'accès consiste dans la création des banques ; il y a une banque de céréales communale qui est fonctionnelle à travers un comité de gestion chargé de la gestion des stocks. Une autre stratégie appuyée par l'ONG Catholic Relief Service (CRS) est l'organisation de foire Agricole pendant laquelle les producteurs ont l'opportunité d'accéder aux semences subventionnées et de disposer librement de leurs réserves.

4.4.4. Art, culture, sport et tourisme

Le Football est la seule discipline pratiquée au niveau des écoles. Les manifestations artistiques et culturelles se font à l'occasion des cérémonies de mariages, de baptêmes de circoncisions et les festivités du 22 septembre.

4.5. Infrastructures et équipements collectifs

Grâce à l'appui des différents intervenants ONGs et Projets y compris gouvernementaux et confessionnels ; il existe quelques infrastructures, Dans le secteur de la santé, le CSCOM de Socoura vient d'être renforcé par la réalisation de l'Hôpital- maternité du Diocèse de Mopti sis au Village CAN. En plus, les populations de la zone inondée et des zones riveraines, bénéficient des prestations du Centre de Santé Référence de Mopti et de l'Hôpital régional Sominé Dolo.

Quant au secteur de l'Education, il est représenté par le Groupe scolaire de Socoura comprenant un 1^{er} cycle et un second cycle, 3 écoles primaires à Barbé, Diondiori et Nantaka, l'Institut de Formation des Maîtres (IFM) à Socoura; l'Ecole technique St Joseph du Village CAN.

La commune dispose de six (6) écoles fondamentales de 1^{er} cycle équipées en tables bancs et tables de bureau, de deux (2) écoles fondamentales de second cycle de Soufouroulaye et de Somadougou , deux (2) CED fonctionnelles non équipées.

Dans le domaine des équipements marchands, la commune abrite 10 magasins de stockage de céréales, deux parcs de vaccination, une exploitation de carrière, un abattoir. Sur le plan agricole un canal d'irrigation existe à Troumou.

En maîtrise d'ouvrage communale les infrastructures et équipements réalisés sont :

- Surcreusement du canal de Troumou
- Construction de la mairie
- Des équipements en mobilier et fournitures scolaires
- Construction du mur de clôture de la mairie

V ATOUTS ET CONTRAINTES A LA SECURITE ALIMENTAIRE

5.1. Les atouts

5.1.1 Ressources humaines

La commune possède comme atout principal les ressources humaines notamment la main d'œuvre constituée surtout des jeunes garçons et filles ; l'évolution par âge de la population à l'instar de celle du cercle indique une force productive croissante pour la commune. En outre les enfants en formation grâce aux écoles implantées et en train de l'être favorisent la constitution d'un capital humain en terme technique et économique pour la valorisation des énormes potentialités naturelles et économiques de la commune. Elle est riche de 4883 UPA dont de nombreux producteurs expérimentés et formés dans une certaine mesure dans les domaines de la production agricole et pastorale ; organisés au sein de coopératives et/ou groupements ceux-ci ont souvent bénéficié de l'appui des ONGS et projets. Cette longue expérience de collaboration avec les intervenants extérieurs est un atout qui facilite l'appropriation des innovations et la mise en place de stratégies.

5.1.2. Terres

La commune est assez riche en terres agricoles notamment les terres aménageables sur les ordures du fleuve. Malgré la pression actuellement exercée par l'urbanisation, l'élaboration d'un schéma d'aménagement du territoire communal permettra de valoriser les espaces de production anarchiquement occupés souvent pour d'autres fins. L'existence de partenaire d'appui comme l'office riz et les ONGs sont des atouts de la commune pour faire la promotion de l'agriculture

5.1.3 Pâturages et forêts

La commune recèle d'énormes potentialités en matière d'élevage. L'existence d'une variété de zones de pâturages (zone inondée et exondée) offre de meilleures conditions de développement de l'élevage.

La végétation en constante dégradation est essentiellement composée d'essences comme : cumbretum glutinosum, Butyrosmun parki, Lanca acida, Adansonia digitata, Selerocarya birrrea, Tamarindu indica et beaucoup d'Acacia albida.

La faune quand à elle est très pauvre. On y rencontre néanmoins des hyènes des chats sauvages sur les collines, quelques rares singes, des phacochères ; des porcs épics ; des lièvres ;des pintades et perdreaux des varans et toute une variété d'oiseaux.

5.1.4 Les eaux

La commune est arrosée dans sa partie inondée par les fleuves Niger et Bani. En plus on y note la présence de nombreuses mares en saison de pluie.

5.1.4 Atouts socioéconomiques

Les atouts socioéconomiques de la commune sont multiples et divers.

D'abord ce sont les organisations socioprofessionnelles qui outre leur nombre concernent toutes les catégories sociales et diverses branches d'activités ; elles ont acquis de riches expériences dans le cadre de partenariat avec des ONGs et/ou projets.

C'est la proximité des routes nationales (RN 5, RN 15 et RN16) et des foires importantes de Fatoma Mopti et Konna pour le développement des échanges commerciaux.

L'activité commerciale et l'immigration sont des sources importantes de revenus des populations de la commune qui assez entreprenantes dans ces domaines. La contribution des opérateurs économiques de Mopti originaires ou résidants à Socoura peut être déterminant dans son développement en terme d'investissements dans l'immobilier ou les productions piscicoles, agricoles et pastorales.

Enfin les opportunités d'aménagement des zones agricole, de transformation et conservation des produits de l'élevage et de la pêche favorisée par la présence des opérateurs, la proximité des centres urbaines et l'implantation prochaine des unités industrielles dans la commune de Konna par le gouvernement accroîtront les capacités de la commune de peser considérablement sur les effets de la pauvreté et d'améliorer les conditions de vie des populations.

5.2 Les contraintes

- liées à la disponibilité

Les contraintes identifiées sont présentées dans le tableau suivant :

- Insuffisance de la production agricole et maraîchère
- Sous équipement des exploitants
- Insuffisance de produits phytosanitaires et semences
- **liées à l'accès**

L'insuffisance de banque de céréales et la faible quantité de stocks de céréales sont les principales contraintes liées à l'accès.

- liées à l'utilisation appropriée de la nourriture

La contrainte principale dans ce domaine est l'insécurité sanitaire des aliments.

- **liées à la stabilité**

La contrainte principale liée à la stabilité est la rupture de stocks pendant les périodes de soudure.

DEUXIEME PARTIE

PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE DE LA COMMUNE

VI 1. PLAN D'ACTION

OBJECTIF GLOBAL : contribuer à assurer la sécurité alimentaire des populations pour la période

Piliers	Contraintes	Objectifs Spécifiques	Résultats Attendus	Activités	Intervenants	Responsables
Disponibilité	Insuffisance de la production céréalière	Augmenter la production céréalière	La production est augmentée céréalière	Aménager 8 périmètres irrigués	DRAMR	Maire
	Insuffisance des jardins maraîchers	Augmenter le nombre de jardins maraîchers	Les jardins maraîchers sont augmentés	Aménager 7 jardins maraîchers	Protos	-//-
	Sous équipement des exploitants et insuffisance des produits sanitaires et semences	Doter les exploitants en matériel agricole et en produits phytosanitaires et semences	Les exploitants sont dotés en matériel agricole et en produits phytosanitaires et semences	Equiper les exploitants sont dotés en matériel agricole et en produits phytosanitaires et semences	SLACAER	-//-
Accessibilité	Insuffisance de banques de céréales	Augmenter le nombre de banques de céréales	Le nombre de banques de céréales a augmenté	Créé 7 banques de céréales	Etat Partenaires financiers	-//-
Utilisation	Insuffisance sanitaire alimentaire	Aliments dans les bonnes conditions	Les aliments sont bien conservés	Sensibiliser les populations par rapport à la conservation des aliments	Service d'hygiène et d'assainissement ONG Partenaire	-//-
Stabilité	Rupture de stock pendant les périodes de soudure	Stabiliser l'accès aux aliments pendant toute l'année	L'accès des populations aux aliments est assuré pendant toute l'année	Doter 7 banques en céréales pendant la période de soudure	Etat Partenaires financiers	-//-

VI.2 EVALUATION DU PLAN (en milliers de FCFA)

Piliers	Activités	Indicateurs	Coût Total (en milliers de F CFA)	Coût par an					Localisation
				1	2	3	4	5	
Disponibilité	Aménager 8 périmètres irrigués villageois	Aménagement de 8 périmètres irrigués villageois	1 080 000	216 000	216 000	216 000	216 000	216 000	N'Gomi, Djébitaka, Guembé, Saré-Seyni, Poutchy, Sina , Tongorongo
	Aménager de 7 jardins maraîchers	Aménagement de 7 jardins maraîchers	35 000	10 000	10 000	10 000	5 000	-	Saréma, Bacoro, Baïma, Sinakoro, Sakarel, Diondiori, Paré
	Equiper les exploitants en matériel et intrants, semences	Toute la commune les 28 villages	55 000	11 000	11 000	11 000	11 000	11 000	Commune (28 villages)
Accessibilité	Créer 7 banques de céréales	Création de 7 banques de céréales dans la commune	24 500	4 900	4 900	4 900	4 900	4 900	Saréma, Sinakoro, Diamino, Sakarel, Tourmou et Nantaka
Utilisation	Sensibiliser les populations à la conservation des aliments	Sensibilisation des 28 villages	1 400	280	280	280	280	280	Commune (28 villages)
Stabilité	Doter les 7 banques en céréales pendant la période de soudure	Dotation de 7 banques	16 800	3 360	3 360	3 360	3 360	3 360	Saréma, Bacoro, Baïma, Sinakoro, Sakarel, Diondiori, Paré
TOTAL			1 212 700	245 540	245 540	245 540	240540	235 540	

III. Plan de Financement : (en milliers de F CFA)

Piliers	Activités	Coût Total (en milliers de F CFA)	Coût par Source de Financement				
			Commune	Etat	PTF	Populations	Autres
Disponibilité	Aménager 8 périmètres irrigués villageois	1 080 000	216 000	432 000	432 000	-	-
	Aménager 7 jardins maraîchers	35 000	10 000	14 000	14 000	-	-
	Equiper les exploitants en matériel, semences et intrants agricoles	55 000	11 000	22 000	22 000	-	-
Accessibilité	Créer 7 banques de céréales	24 500	4 900	9 800	9 800	-	-
Utilisation	Sensibiliser les populations à la conservation des aliments	1 400	280	-	1 120	-	-
Stabilité	Doter les 7 banques en céréales pendant la période de soudure	16 800	3 360	6 720	6 720	-	-
TOTAL		1 212 700	245 540	484 520	485640	-	-

CONCLUSION

Le plan de sécurité alimentaire est un outil d'investissements pour l'amélioration des conditions de vie des ménages de la commune ; il intègre le plan de développement économique, social et culturel et vise un équilibre social durable fondé sur la disponibilité de l'alimentation des ménages, l'accès aux aliments, l'utilisation appropriée de ceux-ci et la stabilité de l'approvisionnement ; c'est un levier dans la lutte contre la pauvreté par la mise en œuvre des activités génératrices de revenus, de production agricole, d'élevage ainsi que les mesures d'amélioration de la communication, de l'accès aux marchés et des conditions d'hygiène alimentaire.

L'élaboration du PSA a impliqué tous les élus, les populations ; pour le financement de sa mise la stratégie préconisée est de mobilisera les ressources budgétaires de la commune, les contributions des populations, les droits de tirage de l'ANICT et les concours des ONGs et projets partenaires soit en maîtrise d'ouvrage communale soit en maîtrise d'ouvrage privée. Le suivi évaluation sera assuré par une commission locale sur la base de résultats attendus et des indicateurs qu'elle élaborera et à en fonction des 4 piliers de la sécurité alimentaire. Elle rendra compte périodiquement au conseil communal de ses travaux et celui-ci aux communautés villageoises au cours d'assemblées générales annuelles.

Procès Verbal de séance ordinaire
en date du 4/9/2006

L'an deux mille six et le 4 septembre s'est tenue une séance de session ordinaire du conseil communal de Socoura dans la salle de réunion de la Mairie sous la présence de Sandji Niangadou, Maire suite à la convocation en date du 26/08/2006.

Etaient présents outre le Maire,

1. Kadidiatou Fané	1 ^{ère} Adjointe
2. Bocary Diallo	2 ^{ème} Adjoint
3. Moussa Tamboura	3 ^{ème} adjoint
4. Daba Tangara	Conseiller communal
5. Bocar Tangara	-//- -//-
6. Mamadou Traoré	-//- -//-
7. Naouma Korobara	-//- -//-
8. Lamine Traoré	-//- -//-
9. Oumar Mandé	-//- -//-
10. Moussa Konta	-//- -//-
11. Bocar Gambi	-//- -//-
12. Nana Bamba	-//- -//-
13. Housseini Landouré	-//- -//-

Etaient absents

1. Samba Yattassaye	Voyagé excusé
2. Hamadoun Yara Dioro	-//- -//-
3. Allaye Gambi	-//- -//-
4. Oumou Bocoum	malade excusé
5. N'Gaboula Diallo	Voyagé excusé
6. Baya Sangué	-//- -//-
7. Zéini K. Diallo	-//- -//-
8. Yacouba Sanogo	-//- -//-
9. Youssef Tangara	-//- -//-

Le secrétariat de séance était assuré par Oumarou Massinanké secrétaire général.
Le quorum atteint la séance fut ouverte à 10 heures.

1. Adoption du plan de sécurité alimentaire 2006-2010

Le président après les salutations d'usage ouvre les débats en exposant que l'insécurité alimentaire dans la commune de Socoura est un problème qui se pose avec acuité. De ce fait nous devons prendre des dispositions pour l'endiguer. C'est l'élaboration d'un plan d'action au cours des 5 ans (2006-2010)

Il s'agit de mener beaucoup d'activités comme : l'aménagement des périmètres, l'équipement des exploitants l'octroi des semences et la création des banques de céréales entre autres. Il est important d'associer tous les acteurs de la commune.

Pour une bonne mise en œuvre du plan il ya lieu d'associer les partenaires techniques et financiers car la commune elle seule ne peut le faire vue ses moyens un peu limités. Il donne ensuite la parole aux conseillers.

Bocar Tangara : Conseiller communal

Ce programme est le bienvenu. Car il permet à l'autosuffisance alimentaire des populations. Il permet également au développement de la commune.

Bocary Diallo : 2^{ème} Adjoint

Le coût de ce plan est élevé et dépasse notre capacité financière. Il s'agit de contacter des partenaires techniques et financiers pour nous appuyer. Par conséquent il y a lieu de mobiliser nos ressources d'abord afin d'avoir l'appui des partenaires.

Lamine Traoré : Conseil communal

On constate que ce plan est important non seulement pour les populations mais aussi pour la commune. Car il permet à la commune de pouvoir mobiliser ses impôts et taxes. Aussi le président invite le conseil à délibérer. Le conseil après avoir délibéré adopte le plan de sécurité alimentaire 2006-2010 de la commune de Socoura par 14 voix pour et 0 contre.

2. Divers : La commune de Socoura, a l'instar des autres communes et collectivités doit élaborer son budget exercice 2007.

Nous devons prendre toutes les dispositions utiles pour l'élaborer dans les délais légaux. L'ordre du jour était épuisé la séance est levée à 13 heures.

Fait à Socoura le 4/9/2006

Le Secrétaire de Séance

Le Présent de Séance

Oumarou Massinanké

Sandji Niangadou

Région de Mopti

République du Mali

Délibération n° 003/ du 04/09/2006 portant adoption du plan de sécurité alimentaire de la commune de Socoura 2006-2010

Le conseil communal de Socoura régulièrement convoqué en session ordinaire s'est réuni le 04 septembre 2006 à 10 heures dans la salle de délibération de la mairie de Socoura suite à la convocation en date du 26/08/2006.

Ordre du jour :

1. Adoption du plan de sécurité alimentaire de la commune de Socoura 2006-2010.
2. Divers :
 - nombre de conseillers communaux en exercice : 03
 - nombre de conseillers communaux présents : 14
 - nombre de conseillers communaux absents : 03

Le quorum atteint le conseil a valablement délibéré sous la présidence de Mr. Sandji Niangadou, Maire.

Le secrétariat de séance était assuré par Monsieur Oumarou Massinanké secrétaire général.

Le Conseil Communal

- Vu la constitution
- Vu la loi 93-008 déterminant les conditions de la libre administration des collectivités,
- Vu la loi 95-034 portant code des collectivités,
- Vu les nécessités.
- Après en avoir délibéré

DECIDE

Article 1^{er} : est adopté à l'unanimité des membres présents du conseil le plan de sécurité alimentaire (2006-2010) de la commune de Socoura pour un coût de 1212 700 000 F CFA (Un milliard Deux Cent Douze millions Sept Cent mille Francs CFA

Article 2^{ème} : Ce plan s'articule autour des activités qui figurent dans le document du PSA 2006-2010.

Article 3^{ème} : La présente délibération sera publiée et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Socoura le 4/9/2006

Le Président de Séance
Sandji Niangadou

Ont Signé avec le président :

14. Kadidiatou Fané	1 ^{ère} Adjointe		
15. Bocary Diallo	2 ^{ème} Adjoint		
16. Moussa Tamboura	3 ^{ème} adjoint		
17. Daba Tangara	Conseiller communal		
18. Bocar Tangara	-//-	-//-	
19. Mamadou Traoré	-//-	-//-	
20. Naouma Korobara	-//-	-//-	
21. Lamine Traoré	-//-	-//-	
22. Oumar Mandé	-//-	-//-	
23. Moussa Konta	-//-	-//-	
24. Bocar Gambi	-//-	-//-	
25. Nana Bamba	-//-	-//-	
26. Housseini Landouré	-//-	-//-	